

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL
du Syndicat Mixte Entre Pic et Etang

Nombre de Membre en exercice		
Afférents au Conseil Syndical	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	25	24

Séance du : 18 DECEMBRE 2020

OBJET de la DELIBERATION :

**ATTRIBUTION MARCHES DE TRI
CONDITIONNEMENT DECHETS
RECYCLABLES**

L'AN DEUX MIL VINGT et le vendredi dix-huit décembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 18 heures à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents les délégués titulaires et suppléants suivants :

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice, BERTHET Jean-Pierre, BOISSON Jérôme, ESTEBAN Jean-Jacques,

CC Grand Pic St Loup : ANTOINE Pierre, CAPUS Georges, MATHERON Françoise, SENET Laurent

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LIBES Pierre, LEVAUX Marie, CHALOT René,

CC Rhony, Vistre, Vidourle : GRAS Philippe, LAURENT Jean-François, ROUSSEAU Antoine

CC Pays de Sommières : MARTINEZ Pierre, ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, THEROND Alain

CC Terre de Camargue : FELINE Thierry, FOUREL Arnaud, PENIN Olivier

Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

Absents excusés : BERNARD Claude, REY Jacky,

Avaient donné procuration : BERNARD Claude à PENIN Olivier

Date de la convocation : 11 décembre 2020

Affichée le : 11 décembre 2020

Secrétaire de séance : Laurent SENET

Objet : ATTRIBUTION MARCHES DE TRI-CONDITIONNEMENT DES DECHETS RECYCLABLES.

Monsieur le Président rappelle qu'un appel d'offres ouvert à publicité européenne a été lancé pour le renouvellement des contrats de Tri-conditionnement des déchets recyclables de l'ensemble des groupements membres du Syndicat.

Pour tenir compte des spécificités de chaque groupement, les prestations ont été réparties en 6 lots, chaque lot fait l'objet d'un marché séparé.

Lot	Désignation
1	Communauté de Communes du Pays de Lunel
2	Communauté de Communes du Grand Pic St Loup
3	Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
4	Territoire Communauté de Communes Rhony, Vistre, Vidourle
5	Communauté de Communes du Pays de Sommières
6	Communauté de Communes Terre de Camargue

La commission d'appel d'offres réunie le 04 décembre 2020, et après analyse des offres propose d'attribuer les marchés relatifs aux lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 à l'entreprise PAPREC MEDITERRANEE pour les montants suivants :

prestations	Lots 1, 2, 4, 5 et 6 Prix HT /t	Lot 3 Prix HT/t
Multi- matériaux	173 €	165 €
Mono-matériaux (JRM)	31 €	31 €
Cartons de déchetterie	22 €	22 €

Le Comité Syndical,

Son Président entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le président à signer les marchés relatifs aux lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 avec l'entreprise PAPREC MEDITERRANEE, 7 rue du Docteur LANCEREAUX 75008 PARIS, pour le tri sur le site de PAPREC LANSARGUES 576 rue de la Libération, ainsi que toutes les pièces y afférents
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget du Syndicat

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

**Le Président,
Fabrice FENOY**

Monsieur le Président
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
Certifié exécutoire par M. le président compte tenu de la publication le :
Et de la transmission à M. le Préfet le :
Le Président
F.FENOY

